

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(01)/ST/117
12 novembre 2001

(01-5721)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Quatrième session
Doha, 9 - 13 novembre 2001

Original: français

TCHAD

Déclaration de S.E. M. Mahamat Saleh Adoum
Ministre du commerce, de l'industrie et de l'artisanat

Permettez-moi tout d'abord de m'acquitter, au nom de la délégation tchadienne que je conduis et en mon nom propre, d'un devoir, celui de remercier vivement le gouvernement et le peuple de Qatar, pour l'accueil combien chaleureux et fraternel dont nous avons été l'objet depuis notre arrivée dans ce beau pays, reconnu pour son hospitalité légendaire.

Permettez-moi également de remercier le Secrétariat de l'Organisation mondiale du commerce pour l'excellente organisation de cette conférence.

Nos remerciements vont enfin à M. le Directeur général de l'OMC, Mike Moore et ses collaborateurs, dont leur compétence et leur disponibilité constante ont contribué au renforcement de la crédibilité de l'Organisation mondiale du commerce durant ces deux dernières années et aussi aux efforts considérables qu'ils ont déployés pour établir le projet de Déclaration ministérielle qui constitue une base de négociation.

M. le Président, comme le Tchad a eu à le souligner dans d'autres occasions, nous réaffirmons notre attachement aux objectifs poursuivis par l'Accord de Marrakech instituant l'Organisation mondiale du commerce. Cet attachement s'est traduit par des mesures de libéralisation du commerce tant des biens que des services que nous avons été amenés à prendre.

En matière du commerce des services particulièrement, nous avons outrepassé nos engagements pris lors de notre entrée à l'OMC en libéralisant davantage les services de télécommunication et le secteur bancaire.

L'accès au marché tchadien a été donc fortement amélioré. Cependant force est de constater que les avantages des PMA que nous sommes attendent du système commercial multilatéral ne se sont pas concrétisés et mon pays le Tchad à l'instar de la plupart des autres pays de sa catégorie est resté mal placé dans le système.

Ce serait donc un impérieux devoir pour la quatrième Conférence ministérielle de l'OMC de placer la question de l'intégration des pays en développement en général et les pays les moins avancés en particulier au coeur de ses travaux.

Comment faire du système commercial multilatéral un instrument capable de promouvoir le développement économique? Faciliter l'intégration des PMA dans l'économie mondiale afin d'éliminer la pauvreté endémique, tel nous semble-t-il devrait constituer la toile de fond des débats de cette auguste assemblée.

Nous estimons pour notre part, que le plus grand défi à relever demeure l'accès en franchise et sans droits de douane aux marchés des pays développés Membres des produits originaires des pays en développement et des pays les moins avancés.

Concernant l'accès aux médicaments essentiels, nous disons que c'est une question de vie ou de mort. La présente conférence doit envoyer au monde un message clair que rien dans l'Accord sur les ADPIC n'empêchera les Membres de prendre des mesures pour protéger la santé publique. En conséquence, cet accord doit être interprété et mis en oeuvre d'une manière qui appuie le droit des Membres de l'OMC de protéger la santé publique et d'assurer l'accès aux médicaments à tous.

Nous devrions ensuite améliorer les capacités de production des PMA en facilitant le transfert de technologie dont nous devons rendre contraignante l'exécution.

Pour accroître la capacité de l'OMC à intégrer les PMA dans l'économie mondiale, nous invitons l'assemblée à suggérer des mesures tendant à rendre opérationnelles les dispositions relatives au traitement spécial et différencié (TSD) par le biais d'une décision qui les rendrait juridiquement obligatoires.

Nous réaffirmons par ailleurs notre souhait de voir maintenues les préférences commerciales existantes tout en soulignant qu'une nouvelle préférence qui viendrait à être octroyée n'entrave pas les termes et les conditions actuels d'accès préférentiels.

En raison du manque des moyens tant techniques que financiers, les PMA éprouvent de plus en plus de difficultés d'honorer leurs obligations à l'égard de l'OMC. Aussi, avons-nous décidé d'exhorter les pays développés, Membres de l'OMC, à mettre en oeuvre leurs obligations et engagements pris au titre du renforcement des capacités des PVD et PMA.

Au cours de ces dernières années, il nous a été donné de constater qu'une certaine incohérence entre les activités des Institutions de Bretton Woods et l'OMC est venue augmenter les difficultés déjà énormes qu'éprouvent les PMA notamment à honorer leurs engagements pris sous l'égide de l'OMC dans la mesure où cette mise en oeuvre doit se faire parallèlement à celle non moins importante qu'est le Programme d'ajustement structurel (PAS).

Aussi, tenons-nous à souligner l'importance qu'il y a de renforcer la cohérence des activités présentes et futures desdites institutions.

Ce faisant, nous nous prononçons pour une pleine mise en application de la Déclaration sur la contribution de l'OMC dans la réussite d'une plus grande cohérence dans la prise des décisions dans l'économie mondiale.

La plupart des Accords issus du Cycle d'Uruguay ont prévu une assistance multiforme des pays développés aux PMA pour les aider à mettre en oeuvre les résultats dudit cycle. Mais à notre grand regret, cette assistance s'est rarement manifestée. Nous continuons de croire que sans cette assistance, les PMA ne peuvent participer efficacement au système commercial multilatéral et partant à l'économie mondiale.

À cette absence d'assistance, s'ajoutent les fardeaux de la dette extérieure contractée par les PMA. En effet, la question de la participation des PMA à l'économie mondiale et au système commercial multilatéral ne sera suffisamment appréhendée si une solution définitive n'est pas apportée au fardeau écrasant de la dette extérieure supportée par les PMA et qui annihile tous les efforts de développement.

Il est par conséquent plus qu'urgent d'analyser la relation entre commerce, dette et développement avec comme objectifs la suppression pure et simple de la dette ou tout au moins sa réduction substantielle.

Je ne terminerai pas mon propos sans soulever le chapitre consacré aux questions nouvelles et aux difficultés auxquelles sont confrontés plusieurs pays lors de leur accession à l'OMC.

En effet, qu'il s'agisse du commerce et de la politique de la concurrence, du commerce et de l'environnement, du commerce et de l'investissement ou du commerce électronique dont l'inclusion éventuelle à notre ordre du jour est de plus en plus évoquée, tout en reconnaissant leur importance, nous estimons néanmoins que les négociations en ces domaines ne sont pas pour le moment opportunes dans la mesure où les objectifs que nous nous sommes fixés lors de la naissance de l'OMC n'ont pas pu procurer des avantages escomptés par les PMA notamment.

En ce qui concerne l'accession des pays à l'OMC, le Tchad constate avec amertume que des procédures lourdes et longues ainsi qu'un manque de règles et de disciplines claires et objectives en la matière posent de sérieux problèmes à tous les pays qui veulent accéder à l'OMC. Du côté des PMA, les Membres de l'OMC devraient faciliter le processus d'accession des PMA à des conditions qui tiennent compte de leur stade de développement, de la Décision du Cycle d'Uruguay sur les mesures en faveur des pays les moins avancés et les principes fondamentaux du traitement spécial et différencié et aussi de les aider dans leur processus d'accession en leur offrant une assistance financière technique et autre, y compris assistance institutionnelle et renforcement des capacités en ressources humaines.

Avec l'adhésion de Taiwan à l'OMC lors de ses assises, je saisis l'occasion au nom du Président, Chef de l'État, du gouvernement et du peuple tchadiens, pour féliciter ce pays, frère et ami, pour qui le gouvernement de la République du Tchad a toujours émis le vœu de le voir accéder à l'OMC, accession qui donnera certainement un souffle nouveau à notre Organisation.

Nous avons la ferme conviction et un grand espoir "Inchallah" qu'au sortir de cette quatrième Conférence ministérielle, des mesures concrètes seront envisagées pour mettre en exécution les résolutions qui seront formulées.
